

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 31 (1951)
Heft: 1

Artikel: Unité économique de l'Europe?
Autor: Aron, Raymond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE ?

par

Raymond Aron

Rédacteur économique au journal « Le Figaro »

L'article que voici, dû à la plume de M. Raymond Aron, journaliste et professeur à l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, vient fort heureusement compléter le cycle d'études que nous venons de consacrer à l'unité européenne, en approfondissant spécialement l'aspect économique du problème. Nous remercions vivement M. Aron de sa précieuse collaboration.

PERSONNE ne met en doute que l'Europe occidentale jouirait d'un niveau de vie plus élevé si elle s'était développée à l'intérieur d'un marché unique, au lieu d'être divisée en unités nationales, enfermées derrière les barrières douanières, les contrôles des changes ou des échanges. Personne ne met en doute que l'Europe aurait une meilleure chance d'élever rapidement son niveau de vie si elle pouvait, d'un coup, par miracle, effacer les cloisonnements nationaux. Mais ces propositions évidentes ne permettent malheureusement pas, quoi qu'en pense une opinion plus affective que réfléchie, d'espérer l'unification prochaine de l'économie européenne.

Nous ferons observer tout d'abord que ce que l'on appelle aujourd'hui économie européenne (c'est-à-dire les pays bénéficiaires du plan Marshall et situés à l'ouest du rideau de fer) ne constituerait pas un grand espace, comparable aux grands espaces russe ou américain. Ces derniers bénéficient de l'immense avantage de disposer à la fois de la plupart des matières premières et d'une industrie de transformation. L'Europe, même unie, continuerait d'être avant tout un atelier de transformation et de manquer de la plupart des métaux non ferreux, de pétrole, de laine et de coton. L'unité européenne faciliterait indirectement l'équilibre de la balance des comptes européenne, elle ne surmonterait pas miraculeusement les difficultés qui tiennent à la transformation de l'économie mondiale et à l'appauvrissement du vieux continent.

L'élargissement des marchés favoriserait inégalement, selon les pays, l'élévation du niveau de vie. L'accroissement de la productivité, condition des niveaux de vie élevés, dépend de facteurs multiples, parmi lesquels figure la dimension des marchés. Mais des pays, même petits, qui consentent à se spécialiser, comme la Suède ou la Suisse, ont déjà atteint un volume considérable de revenu national par travailleur. Les pays les plus affectés par l'isolement national sont les pays de dimension moyenne comme la France, qui n'ont pas consenti au même degré à spécialiser leur production. Bien plus, les différents bénéficiaires du plan Marshall n'ont pas de raison économiquement impérieuse de s'unir. Les

situations de la Norvège, de la Grande-Bretagne, des nations continentales de l'ouest, sont à bien des égards différentes. C'est la politique bien plus que l'économie qui leur suggère l'unité.

Mais si nous laissons ces réserves préjudicielles, si nous admettons que l'objectif soit souhaitable, nous nous heurtons immédiatement à une difficulté quasi linguistique. Quelle est l'unité que l'on fait profession de viser ? L'unité totale, impliquant la libre circulation des biens, des capitaux, des personnes ? L'union douanière ? Ou cette obscure intégration dont la libération des échanges et l'Union européenne des paiements seraient des étapes ?

On n'en finirait pas de dissiper des équivoques. Aussi sommes-nous obligés, pour dégager les lignes directrices du problème, de procéder à quelques simplifications.

Qu'on reprenne les études consacrées par un économiste libéral comme le Professeur Röpke à « l'intégration européenne ». L'expression, à ses yeux, ne présente pas de sens précis. Il s'agit de supprimer les contrôles des changes, la réglementation administrative des importations, de rétablir la convertibilité des monnaies. Sans doute, à supposer que ces résultats fussent obtenus, on n'aurait pas un grand marché européen, tout au plus une Europe « intégrée », comparable à celle qui existait avant 1914. Mais à quoi bon parler de « grand espace », alors que tous les Etats pratiquent une sorte de socialisme national ? Or, pour revenir à une intégration de cette sorte, il importe d'agir moins sur les effets que sur les causes, moins sur la politique des changes et des échanges extérieurs que sur la politique pratiquée à l'intérieur. Que l'on mette fin à l'inflation refoulée, que l'on restitue aux mécanismes du marché leur efficacité, et l'inconvertibilité monétaire, les contingents d'importation cesseront d'être nécessaires et tomberont d'eux-mêmes en désuétude.

Le retour à l'économie du marché était-il de 1945 à 1949, socialement, politiquement, économiquement possible ? Ce retour aurait-il suffi pour permettre la convertibilité monétaire, du moins entre l'Europe et la zone dollar ? Sur ces deux points un observateur, même de préféré-

rences libérales, aurait de multiples objections à faire valoir. Mais entreprendre une discussion proprement économique dépasserait les limites de cette courte étude. Car il nous suffit de constater que ni la Grande-Bretagne, ni la Suède, ni la Norvège, ni même la France, n'ont jamais envisagé de suivre les conseils du libéralisme classique. Subventions alimentaires, plans d'investissements, épargne publique par excédents budgétaires, tendance à l'inflation refoulée par les contrôles, gestion administrative du commerce extérieur ont été les principes fondamentaux de la gestion travailliste. Dans ces conditions, l'intégration spontanée, grâce au jeu des mécanismes du marché, était exclue durant les premières années d'après-guerre.

L'autre méthode extrême, concevable en théorie, n'était pas moins exclue. Une planification à l'échelle européenne aurait exigé un bureau de planification, dont l'autorité se serait étendue à l'ensemble des pays européens. Mais aucun pays n'était prêt à transférer l'autorité, indispensable à une véritable planification, à un organisme supranational. Car une telle autorité — fixation des prix, allocation de matières premières, transfert des moyens de production, etc... — devrait être illimitée. Elle pénétrerait jusque dans le détail de l'existence des groupes et des individus. Un Hitler, un Staline, aurait unifié ou unifierait peut-être l'Europe par les procédés de la planification autoritaire. Une telle éventualité était hors de question, au lendemain d'une guerre livrée et remportée contre une tentative d'empire.

Il ne resterait donc qu'une méthode intermédiaire, s'inspirant plus ou moins, selon les cas, de l'une ou de l'autre méthode. Par exemple on s'est efforcé de réduire le plus possible à l'intérieur des unités économiques, la pression inflationniste, non pas seulement pour rétablir la stabilité des prix intérieurs, mais pour réduire les déséquilibres dans les balances des comptes. A partir du moment où les inflations intérieures furent suffisamment résorbées, l'équilibre entre les unités se rétablit presque de lui-même (mettons à part des unités artificiellement découpées comme l'Allemagne occidentale avec ses 9 millions de réfugiés, ou encore l'Autriche). Dès lors, il devint possible non pas de recourir à la convertibilité monétaire pure et simple, de style classique, mais d'organiser l'Union européenne de paiements, qui offre au moins les avantages de la compensation multilatérale.

De même, la libération ou la « libéralisation » des échanges intereuropéens, c'est-à-dire la suppression des contingents d'importation a été la conséquence de l'effort antérieur de lutte contre l'inflation. Quand il n'y a pas, à l'intérieur de l'unité économique, un excédent massif de pouvoir d'achat sur les marchandises disponibles, la quantité de marchandises étrangères susceptibles d'être absorbées par le marché, est limitée par la limitation même de la demande solvable. Ainsi les Etats européens ont-ils renoncé pour 60 %, puis bientôt pour 75 % de leurs importations, aux restrictions quantitatives (mais non pas aux droits de douane).

Ce n'est pas méconnaître les résultats obtenus que d'en souligner le caractère modeste. L'intégration européenne, en dépit de nombreux fonctionnaires, en dépit de conférences et de discours innombrables, est encore loin d'avoir retrouvé le point où elle était parvenue avant 1914. Le dirigisme partiel dans le cadre national, adopté par la plupart des Etats européens, est singulièrement peu favorable à la collaboration inter-

nationale. Les efforts méritoires, accomplis durant ces dernières années, ont permis de limiter les conséquences fâcheuses pour l'économie internationale des dirigismes nationaux. C'est beaucoup par rapport à 1946, c'est peu par rapport à l'idéal du marché unique où biens, capitaux et personnes circuleraient librement.

Quant aux tentatives pour coordonner les « dirigismes nationaux », elles ont été presque stériles. On a plus ou moins confronté, à l'O. E. C. E., les plans d'investissements. Je ne sache pas qu'on ait amené aucun Etat à modifier son plan pour tenir compte du plan d'un autre Etat. Certes, cette confrontation, au moins comme échange d'information, a pu être utile. Mais tout plan d'investissements représente une décision plus politique qu'économique, prise par un Etat (en fait quelques fonctionnaires) en fonction de connaissances incomplètes et de calculs approximatifs. Les fonctionnaires internationaux ne peuvent pas davantage donner des conseils impératifs. Le réarmement a suffi pour transformer un excédent d'acier en pénurie. La coordination des investissements aboutit tout au plus à une centrale d'informations européennes, à des rencontres entre professionnels des divers pays : encore une fois résultats méritoires mais modestes.

Y a-t-il une troisième méthode, en dehors de celle qui suscite l'Union européenne de paiements et la libération des échanges d'une part, la coordination des investissements de l'autre ? Il faut dire aujourd'hui : celle du pool Schuman, dont l'idée directrice paraît être d'imposer, par voie d'autorité, des conditions telles que la libre concurrence puisse jouer à l'intérieur de l'unité, constituée par plusieurs nations. On éliminerait les discriminations tenant au tarif des transports, aux doubles prix, aux subventions directes ou indirectes et, ensuite, on reviendrait à l'économie de marché.

Le plan Schuman se développera-t-il selon ce schéma ? Les différences naturelles tenant à la qualité des mines de charbon ou à l'éloignement des sources d'approvisionnement par rapport aux hauts-fourneaux, permettront-elles, même en supposant une tendance à l'égalisation de la productivité, cette libre concurrence, effaçant les frontières ? Combien de temps durera la phase intermédiaire durant laquelle s'appliquera un système de compensation ? La Haute Autorité sera-t-elle garante de la libre concurrence ou origine d'une planification supra-nationale ? Il n'est possible, en l'état actuel des choses, que de poser ces questions. Tout ce que l'on doit ajouter, c'est que, dans l'hypothèse la plus favorable, des années se passeront avant que l'industrie lourde de l'Europe soit unifiée à l'intérieur d'un grand espace.

Les hommes qui réclament impatiemment une action audacieuse en faveur de l'unité de l'Europe sont-ils des rêveurs ou des utopistes ? Ce n'est pas la conclusion que nous voudrions tirer de ces remarques rapides. Nous n'avons parlé ici que d'économie. Or, c'est sur le terrain de la politique et de la défense militaire que la collaboration ou l'unité européenne peut et doit progresser le plus rapidement. En matière économique, une volonté d'union n'accomplirait pas de changements spectaculaires, même si elle existait. Il suffirait que la volonté de défense commune existât, pour qu'elle pût sans délai, se transformer en action.

Raymond Aron